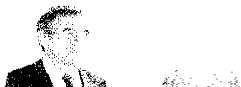


Cette réponse a été faite à une lettre envoyée par notre délégation de Bruxelles qui interrogeait les candidats plus particulièrement sur le problème linguistique au sein des institutions européennes.



Directrice de campagne

Mme Claire Goyer
M. Roger Vancampenhout
Défense de la langue française
Chaussée de Waterloo, 1313 E
B- 1180 Bruxelles

Paris, le 14 mars 2007

Chère Madame, Cher Monsieur,

C'est avec un grand intérêt que j'ai pris connaissance de votre lettre attirant l'attention de François Bayrou sur la place de la langue française au sein des institutions européennes.

Le statut du Français, comme vous le rappelez, est consacré par les textes fondateurs de l'Union européenne. Mais la réalité est malheureusement trop souvent éloignée de la règle de droit et l'usage de notre langue au sein des institutions européennes tend à devenir marginal. Les derniers chiffres publiés par la Commission européenne révèlent d'ailleurs crûment le décrochage brutal de l'utilisation du français à l'échelle communautaire : en 2005, seuls 16 % des documents de la Commission ont fait l'objet d'une rédaction d'origine en français, contre 29 % en 2002 et 38 % il y a dix ans.

Vos préoccupations sont entièrement les nôtres : défendre systématiquement et en toute occasion l'usage du Français au sein des instances européennes est une priorité.

Parce que le Français est la langue maternelle d'un grand nombre de citoyens de l'Union européenne.

Parce que c'est une langue nuancée et précise, particulièrement adaptée à la discussion internationale et à l'établissement de la règle de droit.

Parce qu'enfin la langue est indissociable de la pensée qu'elle articule : à ce titre, défendre la langue française, c'est défendre les valeurs universelles qui sont les nôtres et que nous devons porter haut à l'échelle de l'Union.

Pour cela, nous devons être inflexibles. Nous devons veiller à chaque étape de la construction européenne à la préservation de la pluralité linguistique et en particulier de l'usage du Français,


rappeler aussi souvent que nécessaire les règles en vigueur et imposer en toute occasion leur respect par les organes de l'Union.

Mais le développement du Français à l'échelle de l'Union européenne passe aussi, comme vous le rappelez très justement, par un effort soutenu de promotion de l'enseignement du Français chez nos partenaires non francophones. Or en dix ans, le nombre d'Européens qui apprennent le Français a reculé de près de 15%. Nous devons accélérer les efforts et inverser cette tendance, en Europe mais aussi au-delà de l'Europe, car la francophonie est une grande chance pour la France et ses amis.

La défense de la langue française, sa promotion au sein des institutions de l'Union, des organisations internationales et plus généralement à l'échelle de la planète, sont au cœur de l'engagement de François Bayrou.

Merci d'avoir pris la peine de nous écrire.

Je vous prie de croire, chère Madame, cher Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Marielle de Sarnetz